

JE VIS ICI, JE VOTE ICI

Elections communales, élections de tous et pour tous

Les immigrés et leur département au sein de l'OGBL ont toujours été dans la première ligne pour défendre les droits de toutes et de tous, contre l'ensemble des discriminations, sans distinction de nationalité ou de lieu de résidence.

Depuis sa création, le Département des Immigrés de l'OGBL a clairement défendu le droit de vote à tous les niveaux: du droit de vote aux élections sociales au droit de vote lors des élections communales et européennes.

La participation sociale et la participation civique sont indissociables.

Dans un souci d'une meilleure intégration et participation à la vie politique, le Département des Immigrés de l'OGBL encourage, depuis toujours, toutes les personnes, qui remplissent les conditions de la loi, à acquérir la nationalité luxembourgeoise.

Cette année, au mois d'octobre, ont lieu les élections communales. Le Département des Immigrés de l'OGBL souhaite une plus grande participation et appelle toutes et tous les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales.

